

exposition

du 16 avril au 18 décembre 2011

entrée libre





















tel: 00 33 (0)3 23 25 14 18 fax: 00 33 (0)3 23 25 14 11 caverne@cg02.fr

COMMUNIQUE DE PRESSE



EXPOSITION

Du 16 AVRIL AU 18 DÉCEMBRE 2011

« CHEMINS DE CIVILS EN GUERRE »

La Caverne du Dragon - Musée du Chemin des Dames



La Caverne du Dragon – Musée du Chemin des Dames présente, à partir du 16 avril et jusqu'au 18 décembre 2011 « Chemins de civils en guerre ».



En France et en Belgique, à la fin de l'été 1914, la guerre précipite sur les routes de très nombreux civils fuyant les combats. Au cours des quatre années du conflit, près de 12 millions d'individus en Europe vont ainsi connaître des déplacements contraints, des exils vers des destinations lointaines ou proches, toujours en rupture avec les lieux choisis du temps de paix.

Ces déplacés ont des visages multiples : réfugié abandonnant sa maison à l'approche de la bataille, civil évacué par l'autorité militaire, rapatrié,

travailleur forcé, interné, déporté...

Des conditions dans lesquelles s'effectuent ces déplacements à leurs conséquences pour les déplacés, la Caverne du Dragon, Musée du Chemin des Dames explore les divers aspects de ce « grand remuement » (Philippe Nivet) à travers de nombreux témoignages, documents, images et objets provenant des territoires du front de l'Ouest, mis en perspective et scénographiés dans le bâtiment d'accueil du musée.

Une exposition du cycle « La Grande Guerre par 4 chemins », en partenariat avec l'In Flanders Fields Museum (Ypres, Belgique), le musée de Flandre (Cassel, Nord) et l'Historial de la Grande Guerre (Péronne, Somme) dans le cadre du projet européen « Mémoire de la Grande Guerre ».

A découvrir à partir du 16 avril et jusqu'au 18 décembre 2011

Visite libre aux horaires de la Caverne du Dragon - Musée du Chemin des Dames Renseignements: Caverne du Dragon - Musée du Chemin des Dames RD 18 CD 02 160 Oulches-la-Vallée-Foulon tel: 03 23 25 14 18 - www.caverne-du-dragon.fr

Contact Presse: Fanny MARLOT, Chargée de Communication, fmarlot@cg02.fr, Tél: 03 23 25 14 18







SOMMAIRE

COMMUNIQUE DE PRESSE

«Chemins de civils en guerre»

PRESENTATION DU PROJET INTERREG

La Grande Guerre par quatre chemins

INTRODUCTION

«Chemins de civils en guerre»

EXODE 1914

L'exode des Belges et des Français en 1914 Impressions d'exode

DEPORTATIONS ET INTERNEMENTS

Du côté français Du côté allemand

DEPORTES POUR TRAVAILLER

L'IMAGE DU DEPORTE ET DE L'INTERNE

Evacués - Rapatriés

ELOIGNER LES CIVILS DES COMBATS

RAPATRIER DE CIVILS DES REGIONS OCCUPEES PAR L'ARMEE ALLEMANDE

DES DEPLACEMENTS SOUS CONTROLE

L'IMAGE DU REFUGIE

PRES DU FRONT, LIMITER LES DEPLACEMENTS

ACCUEILLIR LES REFUGIES

L'aide aux réfugiés Une aide de plus en plus limitée et méfiante

DES DEPLACEMENTS QUI SE PROLONGENT DANS NOS MEMOIRES

Commémorations

Des déplacements qui se prolongent dans nos mémoires De l'exode de 1914 à celui de 1940

A SUIVRE...

Les expositions temporaires, musées par musées

FICHE SIGNALETIQUE

INFORMATIONS PRATIQUES

PROGRAMME CULTUREL 2011

GENERIQUE

PROJET INTERREG



LA GRANDE GUERRE PAR QUATRE CHEMINS

VIER WEGEN ZUM GROSSEN KRIEG

VIER WEGEN NAAR DE GROTE OORLOG

FOUR WAYS TO THE GREAT WAR

PRESENTATION DU PROJET INTERREG



Après « Des bras parmi les fusils », présentée à Ypres, la Caverne du Dragon présente « **Chemins de civils en guerre** », la nouvelle exposition du projet européen de coopération transfrontalière « **Mémoire de la Grande Guerre** ».

De 2009 à 2012, vingt-et-un partenaires, de part et d'autre de la frontière, s'associent pour mener des opérations de mise en valeur des sites et musées liés à la Grande Guerre, organiser des manifestations culturelles communes et valoriser le tourisme de mémoire.

Autour de ce projet unique se mobilisent la Province de Flandre Occidentale et les départements du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme et de l'Aisne.

Situés le long de cette nouvelle frontière que constitue alors la ligne de front, quatre grands musées de ces territoires s'unissent pour raconter une histoire importante de la Première Guerre mondiale, encore rarement mise en lumière : l'histoire du déplacement, des migrations liées au conflit.

De 2010 à 2012, le Musée In Flanders Fields d'Ypres, la Caverne du Dragon-Musée du Chemin des Dames, le Musée départemental de Flandre de Cassel et l'Historial de la Grande Guerre à Péronne vous proposent un grand cycle d'expositions intitulé « La Grande Guerre par quatre chemins ».

INTRODUCTION



CHEMINS DE CIVILS EN GUERRE

BURGERS OP DE VLUCHT TIJDENS DE OORLOG

ITINERARIES OF CIVILIANS IN TIMES OF WAR

ZIVILISTEN UNTERWEGS IM KRIEG

A la fin de l'été 1914, alors que les frontières nationales s'effacent et que s'installe le front, en Belgique et en France, de très **nombreux civils fuient la guerre et se précipitent sur les routes.**

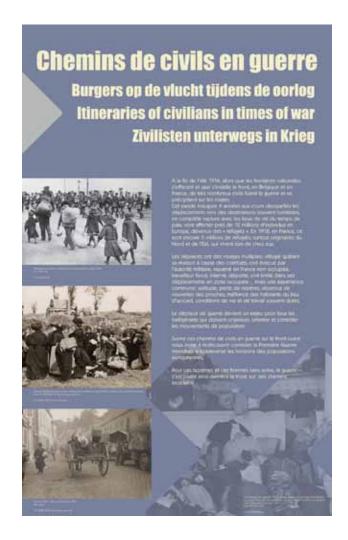
Cet exode inaugure 4 années aux cours desquelles les déplacements vers des destinations souvent lointaines, en complète rupture avec les lieux de vie du temps de paix, vont affecter près de **12 millions d'individus** en Europe, devenus des « **réfugiés** ». En 1918, en France, ce sont encore 2 millions de réfugiés, surtout originaires du Nord et de l'Est, qui vivent loin de chez eux.

Les déplacés ont des visages multiples : réfugié quittant sa maison à cause des combats, civil évacué par l'autorité militaire, rapatrié en France non occupée, travailleur forcé, interné, déporté, civil limité dans ses déplacements en zone occupée... mais une expérience commune : solitude, perte de repères, absence de nouvelles des proches, méfiance des habitants du lieu d'accueil, conditions de vie et de travail souvent dures.

Le déplacé de guerre devient un enjeu pour tous les belligérants qui doivent organiser, orienter et contrôler les mouvements de population.

Suivre ces chemins de civils en guerre sur le front ouest nous invite à redécouvrir combien la Première Guerre mondiale a bouleversé les horizons des populations européennes.

Pour ces hommes et ces femmes sans arme, la guerre s'est jouée ainsi derrière le front, sur des chemins incertains...





EXODE 1914

L'entrée des troupes allemandes en Belgique est marquée par des violences contre la population civile soupçonnée de cacher des francs-tireurs. Ces « atrocités », vite dénoncées et amplifiées, et la peur des destructions provoquent le départ d'un million et demi de Belges vers les Pays-Bas, la France, la Grande-Bretagne.

La vision de ces premiers réfugiés, le souvenir de 1870, et le départ des administrations (les gouvernements belges et français déménagent, des maires quittent leur commune) décident les civils du Nord de la France à se mettre à leur tour en route.

Avec l'avancée du front commence donc un **vaste mouvement d'exode** que les autorités peinent à contenir.

Le trajet s'improvise en fonction des possibilités d'hébergement et de transport : si les plus riches utilisent l'automobile, beaucoup partent à pied, avec leurs biens entassés sur des charrettes.

Où aller? La plupart effectuent de micro-déplacements

pour se mettre à l'abri le temps des combats et mieux revenir une fois le front stabilisé. Par exemple, près d'un million de Belges rentrent chez eux.

D'autres, souvent des notables, choisissent de s'installer loin du front, le temps de la guerre. **Leur déplacement se transforme en un exil.**

CHRONOLOGIE

28 juin : attentat de Sarajevo

1-3 août : déclarations de guerre

4 août : invasion allemande de la Belgique

23 août : bataille de Charleroi : recul allié

2 septembre – 6 décembre : le gouvernement fran-

çais a quitté Paris pour Bordeaux

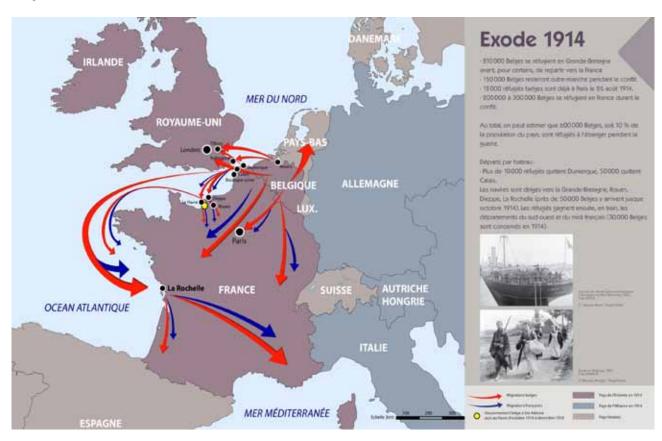
6-9 septembre : offensive de la Marne : recul des

troupes allemandes

oct 1914 – décembre 1918 : le gouvernement belge est à Sainte-Adresse puis au Havre (76)



L'EXODE DES BELGES ET DES FRANÇAIS EN 1914





IMPRESSIONS D'EXODE



Impressions d'exode...



Annual tops (III) Contact to « De longs cortèges de fuyards (...), chargés de paquets informes, l'air égaré (...) ». Maxence Van der Meersch, invasion 14 (roman).

« (...) dans la forêt, toute proche de Saint-Gobain, d'immenses carrières pouvaient offrir un refuge (...). Le mieux était donc de demander un abri momentané dans la forêt. Au reste, nous n'avions plus le choix. [...] »

The state of the s

See Amount of the Control of the Con

The property of the property o

Stages, three comments day as first place to Tomas Schooling St. The School St. St.

-

« (...) Ils s'en vont tous (...)... mais où? Ils n'en savent rien (...) Peu importe. L'ennemi est derrière... et l'on marche, car on sait combien il est terrible. »



S CONTRACTOR OF THE PARTY OF TH

 (...) ce lamentable exode comprend tous les véhicules imaginables, chargés à déborder de mobiller, de linge, d'enfants et de vieillard; les plus valides suivent à pied (...) ».
 Mme Brunehant, Aisne.

(...) quand (...) on apprit que le maire (...) avait fui – c'est un vieil Alsacien qui opta pour la France en 70.(...) – les gens s'affolèrent, surtout après avoir lu la proclamation du Conseil municipal déclarant (...) qu'il fallait s'attendre à voir les envahisseurs dans la ville et recommander à tous le calme et le sang-froid (...) le bruit d'une déroute se répandait. C'était 70 de nouveau! »

DEPORTATIONS ET INTERNEMENTS



CHRONOLOGIE

Août 1914 : premières déportations des étrangers suspects en France : Allemands, Austro-Hongrois, Alsaciens-Lorrains... **Août 14 – octobre 1914 :** Internement d'environ 10 000 Fran-

Août 14 – octobre 1914 : Internement d'environ 10 000 F çais mobilisables par les Allemands

1915 : libération de la plupart des Alsaciens-Lorrains après enquête

1915 : déportation et génocide des Arméniens

1915-1916 : libération des Français mobilisables par les Allemands

Novembre 1916 : 200 otages français à Holzminden, Allemagne

Janvier 1918 : 1000 otages français en Lituanie et à

Holzminden

Au début du XXe s, le terme de « déportation » renvoie à une peine d'exil et d'internement : il évoque le bagne et non les camps de la mort.

En 1914-1918, les armées françaises et allemandes ont interné de force des civils, ressortissants des pays ennemis. 32 000 « étrangers » sont aussi retenus en Grande-Bretagne.

En France: interner les « étrangers »

Début août 1914, les germanophones présents en France (Allemands, Austro-Hongrois, certains Alsaciens-Lorrains) doivent se déclarer et sont regroupés dans des camps.

Ils sont environ 45 000, dont 8 000 Alsaciens, à connaître les camps français.

Une commission vérifie l'attachement à la France des Alsaciens-Lorrains. Beaucoup sont libérés dès 1915.

Une succession d'accords avec l'Allemagne permet le rapatriement progressif des prisonniers qui sont encore près de 12000 début 1918.

Les conditions de vie dans les camps d'internement français

Les internés sont regroupés par nationalité et par critère de dangerosité dans des lieux clos.

Ils s'y installent dans l'inconfort et une grande promiscuité et leur vie est rythmée par le clairon et les ordres. Certains notables, « otages payants », y échappent en résidant dans des hôtels, moyennant finances.



TEXTE JEUNE PUBLIC

En 1914-1918, on parle déjà de déportations pour les déplacements forcés et souvent l'enfermement de civils.

Environ 150 000 Belges et Français considérés comme suspects ou travailleurs forcés sont ainsi déportés.

DEPORTATIONS ET INTERNEMENTS



DU CÔTÉ ALLEMAND

En France occupée : les déportations d'hommes mobilisables

Dans les départements occupés par l'armée allemande, les Français en âge d'être mobilisés sont considérés comme dangereux : les Allemands voient en eux des soldats potentiels. Dans les premiers mois de la guerre, nombre de commandants allemands organisent la déportation de près de 10 000 hommes vers des camps en France occupée ou en Allemagne. Ils sont libérés progressivement au cours des années 1915 et 1916.

La politique des otages

En 1916 et 1918, pour faire pression sur la France dans le cadre des négociations sur l'échange de prisonniers, les autorités allemandes expédient des notables comme otages dans des camps d'internement en Allemagne, puis en Lituanie : 200 civils sont concernés en novembre 1916 et près de 1000 en janvier 1918.

Les conditions de vie dans les camps d'internement allemands

En Allemagne, l'internement se fait d'abord dans la précipitation, l'afflux de prisonniers n'ayant pas été anticipé. Progressivement, la situation s'améliore : les civils sont regroupés dans des camps spécifiques et bénéficient d'une certaine liberté de mouvement.

L'expérience des otages de 1918 est plus dure, la pénurie pesant lourdement sur le quotidien.









DEPORTES POUR TRAVAILLER

1er mars 1915 : blocus britannique qui coupe l'approvisionnement de l'Allemagne

Avril 1916 : déportation de 25 000 habitants du Nord (au lieu des 50 000 prévus) pour les travaux agricoles dans la Somme. l'Aisne, les Ardennes.

Octobre 1916-avril 1917: déportation de 120 000 travailleurs belges vers l'Allemagne ou la France occupée.

Pour effectuer divers travaux, l'armée allemande déplace des civils sur de petites ou grandes distances. On parle souvent de déportations pour ces déplacements forcés.

La déportation des Lillois, avril 1916

Début 1916, Roubaix connaît des émeutes liées à la crise du ravitaillement. En réponse, les autorités allemandes envoient en avril des ouvriers du Nord dans la Somme, l'Aisne ou les Ardennes pour les travaux des champs. Devant les critiques internationales, cette déportation est interrompue précocement. L'opération est par ailleurs un échec : les 25 000 ouvriers envoyés sont ignorants du monde agricole. Ils rentrent chez eux fin 1916.

Les déportations des travailleurs belges, octobre 1916 – avril 1917

Pour faire fonctionner les usines, et parce que le recrutement volontaire est insuffisant (12 000 hommes en 1916), l'armée expédie des Belges en Allemagne ou dans des Bataillons de Travailleurs civils (ZAB) en France occupée.

Ces déportés, assimilés à des prisonniers de guerre, ont des conditions de travail et de vie très dures : plus de 2% meurent en exil, de fatigue et de maladie. Là aussi, des protestations amènent à la cessation des déportations. Au total, 60 000 Belges sont déportés en Allemagne et 60 000 en France occupée.

août 1914

premières déportations des étrangers suspects en France: Allemands, Austro-Hongrois, Alsaciens-Lorrains...

1915

libération de la plupart des Alsaciens-Lorrains après enqu

1915

déportation et génocide des Arméniens

août 14 - octobre 1914

internement d'environ 10 000 Français mobilisables par les Allemands

1er mars 1915

blocus britannique qui coupe l'approvisionnement de l'Allemagne 1915libérati

DEPORTES POUR TRAVAILLER



Bedeau-les-Pins (Algérie). Février 1916. Internés civils austro-allemands venant des colonies. Coll. BDIC-MHC. Droits réservés.



Châteauroux (Indre). Asile de Bitray. Austro-Allemands prisonniers civils. Cuisines individuelles. 9 décembre 1915. Coll. BDIC-MHC. Droits réservés.





novembre 1916

200 otages français à Holzminden, Allemagne

avril 1916

déportation de 25 000 habitants du Nord (au lieu des 50 000 prévus) pour les travaux agricoles dans la Somme, l'Aisne, les Ardennes.

janvier 1918

1 000 otages français en Lituanie et à Holzminden

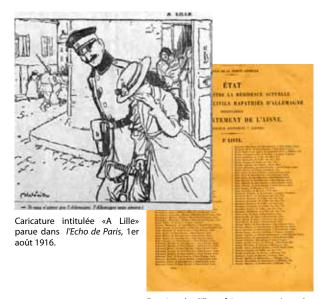
octobre 1916 - avril 1917 déportation de 120 000 travailleurs belges vers l'Allemagne ou la France occupée.

1916

ête

on des Français mobilisables par les Allemands

L'IMAGE DU DEPORTE ET DE L'INTERNE



Extraits de l'Etat faisant connaître des prisonniers civils rapatriés d'Allemagne originaires du Département de l'Aisne. FRAD002, Fonds Piette, 1917.

Une figure qui tarde à émerger

L' « étranger » interné en France n'a pas de visage : la censure veille et aucune photographie des individus et des camps n'est publiée.

La presse allemande, hormis le journal diffusé en France occupée, La Gazette des Ardennes, est également silencieuse sur les camps d'internés civils en Allemagne.

Le déporté comme victime innocente

Les déportations pour le travail sont plus médiatisées. Le cas lillois est éloquent : la presse évoque de nouvelles victimes des atrocités allemandes en insistant particulièrement sur le sort des femmes plus vulnérables face aux soldats. Rapidement, cette déportation devient d'ailleurs la « Déportation des Lilloises ».

Rendre hommage aux victimes des déportations

En France, une médaille des « Prisonniers civils, déportés et otages de la Grande Guerre » est créée tardivement par la loi du 14 mars 1936, attribuée à plus de 10 000 personnes mais sans droit à allocation. La reconnaissance nationale n'est pas de même niveau que pour le mort au combat.

En Belgique, le déporté doit faire la preuve qu'il n'a pas accepté de travail pour les Allemands pour obtenir la gratification accordée par une Commission de Reconnaissance nationale.

EVACUES - RAPATRIES

CHRONOLOGIE

août 1914 : les places-fortes de Metz côté allemand, Verdun côté français et certaines villes ou villages sont déjà partiellement évacués (Reims, Soissons ou Arras).

1916 : nouvelle évacuation de Verdun côté français

janvier-mars 1917 : évacuation d'une partie de l'Aisne, de la Somme et de l'Oise suite au retrait allemand **mars – novembre 1918 :** reprise de la guerre de mouvement qui donne lieu à de nombreuses évacuations (Saint-Quentin, Noyon, Bapaume, Péronne...)

TEXTE JEUNE PUBLIC

Pour combattre, les armées décident d'évacuer la population qui vit sur le territoire en guerre. Ces évacuations ont lieu tout au long du conflit, et il arrive que des civils reviennent sur leur lieu de vie avant d'être à nouveau évacués.



Bedeau-les-Pins (Algérie). Internés civils. Photographie censurée. Février 1915. Coll. BDIC-MHC. Droits réservés.

ELOIGNER LES CIVILS DES COMBATS

CHRONOLOGIE

Janvier 1915 : premiers rapatriements par la Suisse Janvier 1917 : organisation des services de rapatriement à Évian

TEXTE JEUNE PUBLIC

dent de faire partir des civils des zones qu'ils occupent vers la France non occupée dès 1915. Le voyage les fait passer en Allemagne, en Suisse pour arriver en Haute-Savoie.



PARTIE DE L'EXPOSITION



Les armées voient les déplacements spontanés de civils comme une menace : routes encombrées, démoralisation des troupes...

Durant le conflit, des ordres d'évacuation sont donnés pour mettre à l'abri la population, avoir une plus grande latitude pour les combats ou encore éloigner les espions.

Avec la prolongation de la guerre, les évacuations deviennent considérables, tant on craint que les civils ne soient utilisés par l'ennemi :

- en mars 1917, l'armée allemande se replie sur la ligne Hindenburg. Elle évacue une partie de la population comme les 45 000 habitants de Saint-Quentin emmenés en deux semaines à raison de deux trains par jour. Plus de 100 000 évacués français sont dénombrés en Belgique (Hainaut) en mai.
- de mars à août 1918, après l'offensive allemande, plus de 200 000 civils sont déplacés par l'armée française.
- 135 000 personnes sont refoulées par l'armée allemande lors de son recul après la Seconde Bataille de la Marne, lancée le 18 juillet.

À côté des évacuations collectives, les armées alliées exfiltrent les « indésirables » à proximité du front : prostituées, suspects...sont conduits dans des centres de triage puis dirigés vers des camps d'internement ou des communes éloignées.

RAPATRIER DES CIVILS DES REGIONS OCCUPEES PAR L'ARMEE ALLEMANDE





Arrivée d'un convoi de St-Quentin, photographie extraite d'un reportage de la Section photographique des armées intitulé Des rapatriés des territoires occupés arrivant à Evian-les-Bains en septembre 1917. Coll. ECPAD/France.

D'août 1914 à novembre 1918, **l'armée allemande occupe 10 départements du Nord et de l'Est** de la France, partiellement ou totalement dans le cas des Ardennes. Le **ravitaillement des 2,2 millions de civils** présents sur ces territoires devient difficile au cours de l'hiver 1915 en raison du manque de main d'œuvre pour l'agriculture, des destructions et du fait du blocus naval imposé à l'Allemagne.

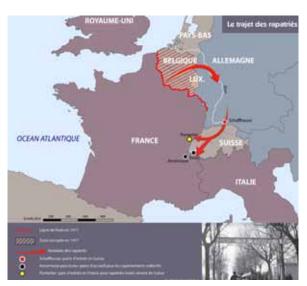
Pour résoudre ce problème, les autorités allemandes décident de « **rapatrier** » les indigents et les personnes volontaires vers la France non occupée à partir de mars 1915.

Le succès croissant des rapatriements

Ces déplacements sont d'abord vécus comme une sanction, les rapatriés étant désignés de manière autoritaire. À partir de 1916, parce que la pénurie est de plus en plus cruellement ressentie, les demandes de départs sont bien plus nombreuses que les places disponibles.

Au total, ce sont près de **500 000 personnes qui sont** rapatriées entre mars **1915** et la fin de la guerre.

Les rapatriés font un long voyage en train, avec parfois une mise en quarantaine en Belgique. Ils passent ensuite en Allemagne avant d'arriver en Suisse et d'être transférés à Annemasse jusqu'en 1917, puis à Évian.



TEXTE JEUNE PUBLIC

Les civils qui se déplacent sont toujours suspects.

Aussi, ils sont très contrôlés même si les autorités peinent à maîtriser complètement les déplacements.

DES DEPLACEMENTS SOUS CONTROLE



Les Etats en guerre, par peur de l'espion, se méfient de toute « population flottante », d'où une volonté d'encadrer les flux de population.

Des réfugiés surveillés

Le réfugié est toujours un suspect potentiel : lecture de sa correspondance, recensement précis de la population par les maires et les préfets, surveillance de ceux qui ont été dénoncés pour compromission, encadrement strict des flux de retour après les reconquêtes alliées.

Une carte d'identité s'impose progressivement.

Des rapatriements très encadrés

Les étapes des rapatriements, qui font passer des civils du côté allemand au côté français, sont bien définies. Au départ, recensement des candidats, visite médicale, puis, au dernier moment, rassemblement, fouille minutieuse et étiquetage des bagages. À l'arrivée, repas et distribution de vêtements au Casino d'Évian, délivrance de papiers d'identité après interrogatoire par le Commissariat spécial. Un suivi est effectué par un système de fiches indiquant la destination du rapatrié.

Les limites du contrôle

Bien que les réfugiés soient dirigés vers les départements de l'Ouest et du Sud de la France, nombreux sont ceux qui partent chercher du travail près de Paris ou de leur commune d'origine.

L'IMAGE DU REFUGIE

Le terme de réfugié renvoie à des expériences très diverses : « (...) les évacués, les habitants des communes soumises au feu de l'ennemi, les réfugiés venus des pays étrangers, (...) ».

La presse relaie le flou du vocabulaire et diffuse des images montrant le dénuement de ces populations et leur situation précaire, d'attente. Les photographies insistent sur les convois de charrettes sur lesquelles on a installé ce qu'on souhaite sauvegarder.

Cette image évolue avec les premiers rapatriements en mars 1915. Le rapatrié est alors représenté comme un civil occupé qui a supporté les exactions allemandes et peut en témoigner. Son patriotisme est rappelé comme si une séparation avec la mère-patrie de plusieurs années pouvait faire douter du sentiment national : les enfants tiennent de petits drapeaux tricolores, des foules émues chantent la Marseillaise. La presse allemande, au contraire, entreprend de déconstruire cette image de belle unanimité et évoque les tracasseries administratives, le manque de solidarité ou le coût de la vie.

Très vite en effet, les rapatriés deviennent des réfugiés comme les autres qui essaient de reconstruire une nouvelle vie loin de chez eux. **Une fois installé, le réfugié devient un « étranger » toujours suspect, voire un parasite.**

PRES DU FRONT. LIMITER LES DEPLACEMENTS

A proximité du front, pour assurer la sécurité des troupes, Allemands et Alliés multiplient les entraves aux mouvements quotidiens.

Dans la zone des armées alliées

Quiconque veut circuler près du front doit présenter un sauf-conduit aux soldats en faction à l'entrée des communes.

Les États-majors édictent de nombreux arrêtés définissant les règles locales de circulation comme les couvre-feu.

Dans les territoires contrôlés par l'armée allemande

Côté allemand, la surveillance est encore plus stricte, à l'exception de la Belgique sous administration civile. Les déplacements hors de la commune sont interdits, sauf pour les prêtres, les maires et les responsables du ravitaillement qui sont autorisés, par le commandant militaire allemand, à se déplacer. Ils jouent le rôle de messagers, apportant des nouvelles des contrées voisines.



ACCUEILLIR LES REFUGIES



L'AIDE AUX RÉFUGIÉS

En 1914, la solidarité avec le peuple belge et les populations du nord est vue comme une obligation patriotique. Ils manquent de tout : argent, vivres, vêtements, logement.

L'aide des associations

En France, de nombreuses associations se constituent pour secourir les réfugiés. Intellectuels et notables s'engagent pour collecter des fonds, distribuent vivres et vêtements, logent les réfugiés.

En Grande-Bretagne, des organismes de charité privés les prennent en charge. Aux Pays-Bas, un comité accueille les enfants isolés mais la plupart des réfugiés sont gardés dans des camps.

Une mobilisation étatique

Pour faciliter l'installation des réfugiés, une allocation de 1,25 F/j. par adulte et de 0,5 F par enfant est rapidement votée. En janvier 1915, elle concerne des centaines de milliers de Français et de Belges.

En zone occupée, la Commission for Relief of Belgium veille à ce que tous les réfugiés bénéficient de ravitaillement.

Recréer des communautés

A l'initiative de notables issus de la zone occupée, des comités de réfugiés (56 en 1915) mettent en relation les familles et centralisent les offres d'emploi.

Ils éditent des journaux pour les réfugiés dispersés et contribuent à recréer symboliquement les communautés.





Une aide de plus en plus limitée et méfiante

Avec la prolongation de la guerre, **le soupçon se développe envers les réfugiés**, ces « étrangers » qui ont un accent qui les singularise et les **assimile à l'ennemi** ou à ceux qui se compromettent avec l'ennemi. Ils reçoivent des insultes (« Boches du Nord ») et ont parfois des difficultés à trouver un emploi ou un logement. Certaines municipalités refusent même de les aider autant dans les départements occupés que dans le reste de la France et en Belgique.

L'homme réfugié, en particulier le notable, est souvent assimilé au traître, au peureux. Le seul exode légitime est celui des plus faibles, celui des vieillards, des femmes et des enfants. Ils constituent l'archétype des civils victimes de la violence de guerre et sont largement représentés dans la presse. C'est pour eux que sont d'abord destinées les œuvres caritatives.

L'exemple des colonies scolaires

Les enfants sont souvent pris en charge par la Croix Rouge ou des associations au sein de colonies scolaires en France ou à l'étranger (Tunisie).

Des instituteurs français ou belges et la Croix Rouge américaine font en sorte de maintenir leur patriotisme et leur santé. Pour contredire les préjugés de fainéantise associés aux réfugiés, certains enfants sont astreints à de véritables corvées.

DES DEPLACEMENTS QUI SE PROLONGENT DANS NOS MEMOIRES



COMMÉMORATIONS

Les déplacements vécus et souvent subis par les civils durant la Grande Guerre constituent des expériences marquantes. Pour un individu du début du XXème siècle, la découverte de nouveaux horizons et la modification de ses conditions de vie s'inscrivent dans une mémoire individuelle et familiale de la guerre. Des bribes de récit se transmettent aux générations suivantes : tel aïeul qui, parti trop tard, s'est trouvé face aux Allemands entrant dans le village et a été forcé d'y rester sous l'occupation, telle personne qui a transmis deux louis d'or hérités de la grand-mère paternelle qui racontait les avoir cousus dans sa doublure lors de son départ pour l'Allemagne, telle famille qui a gardé des liens avec les hôtes français ou belges.

Inversement à cette mémoire vive des hommes, les traces monumentales ou **les récits d'après-guerre sont rares.**

Certaines communes rappellent dans leur monument aux morts les évacuations forcées ou les prises d'otages qu'elles ont connuZ. Parfois, la statuaire du monument figure ces déplacements forcés, comme à Lille (figure traditionnelle de l'exilée éplorée), plus souvent, une liste des personnes mortes en déportation suit celle des soldats.

Le déporté est alors honoré comme une victime innocente de l'autoritarisme allemand mais il n'a pas le statut de héros comme le soldat.



DES DEPLACEMENTS

QUI SE PROLONGENT DANS NOS MEMOIRES



ALLERS ET RETOURS

Au moment de l'armistice, la Belgique et la France occupée ont perdu une part importante de leur population. Ces exils plus ou moins lointains sont perçus comme une menace pour le rétablissement de ces régions.

Le gouvernement belge multiplie les efforts pour **inciter ses concitoyens à revenir.** Mais en même temps, le socialiste Jules Destrée témoigne de l'accueil ironique et empreint du soupçon de couardise qui est réservé à ceux qui sont partis.

En France, les réfugiés reviendront vite fin 1918 et en 1919 mais, lors du recensement en 1921, les départements français qui ont connu les combats ont tout de même perdu plus de 10 % de leur population de 1911.





DE L'EXODE DE 1914 À CELUI DE 1940



«Transport des habitants de Coucy-les-Eppes à cause du bombardement continuel de l'endroit par l'artillerie ennemie». *L'Illustrierte Zeitung*, 1917. FRAD002 G 2561.



Civils sur les routes dans la région de St Quentin. Mai-juin 1940. FRAD002 2FI non côté

Les départs en masse en mai-juin 1940 sont un révélateur du traumatisme laissé par le précédent exode et l'occupation.

Les autorités françaises semblent elles aussi avoir tiré les leçons de 1914 : elles ordonnent les évacuations dès les premiers jours selon un plan de retrait vers les départements du Centre-Ouest et du Sud-Ouest.

L'exode ne prend un aspect chaotique que plus tard, lorsque la débâcle militaire française est avérée, en juin 1940. Ce sont alors 6 à 8 millions de personnes qui se retrouvent sur les routes.

Les scènes rappellent celles de 1914. Le général Weygand le rapporte : «Les routes étaient déjà encombrées de réfugiés belges et français traînant avec eux tout ce qu'ils avaient pu retirer à la hâte de leurs maisons et charger sur des véhicules aux modes de traction les plus divers (...) Plus nous avancions vers l'est, (...) plus nous fut offert ce spectacle de désordre et de panique qui me rappelait fâcheusement nos premiers revers de 1914».

Du fait de l'avance rapide des troupes allemandes et de l'utilisation d'automobiles, **l'exode est cependant beaucoup plus rapide**: 5-6 jours seulement alors qu'en 1914, il s'était étalé sur 25 jours.

LA GRANDE GUERRE PAR QUATRE CHEMINS VIER WEGEN NAAR DE GROTE OORLOG



LES EXPOSITIONS TEMPORAIRES

MUSÉES PAR MUSÉES

MUSEE DEPARTEMENTAL DE FLANDRE, CASSEL, NORD

Aux portes du chaos:

l'arrière-front en Flandre durant la Grande Guerre

Le Musée départemental de Flandre vous fera découvrir l'arrière du front, où se joue une partie de la guerre. Cette zone géographique si proche du conflit reste un espace de paix précaire, où le monde militaire cohabite avec les populations civiles demeurées sur place.

Exposition du 6 mai au 28 août 2011

At the gates of chaos: behind the front line in Flanders during the Great War

The museum of Flanders in Cassel will allow you to discover what took place behind the front line where part of the war was being decided. That geographical area so close to the front was a zone of precarious peace which the military shared with civilians who still lived there.

Exhibition from May 6 to August 28, 2011



HISTORIAL DE LA GRANDE GUERRE, PERONNE, PICARDIE

Missing of the Somme. Le tourisme de mémoire britannique

73 000 soldats sont portés disparus lors de la bataille de la Somme en 1916.

Le mémorial de Thiepval a été construit après guerre pour ces « Missing of the Somme ». L'exposition présentera l'histoire individuelle de ces Missing et se penchera sur l'importance et la spécificité de la mémoire britannique

de la Grande Guerre.

Exposition du 19 avril au 25 novembre 2012

FOUR WAYS TO THE GREAT WAR VIER WEGEN ZUM GROSSEN KRIEG



LES EXPOSITIONS TEMPORAIRES

MUSÉES PAR MUSÉES

Missing of the Somme.

The British tourism of memory

73 ooo soldiers were reported missing after the Battle of the Somme in 1916. The Thiepval Memorial was constructed after the war to commemorate these « Missing of the Somme ». The exhibition will present individual stories of the Missing and look at the significance and specific nature of the British remembrance of the Great War.

Exhibition will run from 19 April until 25 November 2012



PRECEDEMMENT...

MUSEE IN FLANDERS FIELDS, YPRES, BELGIQUE



Des bras parmi les fusils.

Les travailleurs chinois pendant la Première Guerre mondiale

Exposition inaugurale du cycle «La Grande Guerre par quatre chemins», d'avril à août 2010. Le public a pu découvrir l'histoire de ces quelques 140 000 Chinois venus travailler en France et en Belgique.

Toiling for war. Chinese Workers in World War One

Inaugural exhibition of the «Four Ways to the Great War» exhibition cycle, from April to August 2010. The public was able to learn about some 140 000 Chinese people who came to work in France and Belgium.

Exposition présentée en 2010

FICHE SIGNALETIOUE



PRESENTATION

Site du tourisme de mémoire visité dès les années 1920, **la Caverne du Dragon** fut transformée en musée en 1969 par le Souvenir Français.

Gérée depuis 1995 par le **Conseil général de l'Aisne**, la Caverne du Dragon bénéficie d'un vaste espace d'accueil et d'exposition depuis 1999, dans un nouveau bâtiment dominant la vallée de l'Aisne.

Le site offre un panorama exceptionnel sur les paysages du Chemin des Dames.

HISTORIQUE

Située sur le Chemin des Dames, **lieu hautement stratégique de la Première Guerre mondiale**, la Caverne du Dragon est une ancienne carrière de pierre exploitée du XVIe au XIXe siècle.

Dès 1915, elle est baptisée « **Drachenhöhle** » (Caverne du Dragon), et aménagée par les troupes allemandes en une caserne souterraine avec postes de commandement et de premiers secours.

Durant le premier conflit mondial, **les troupes françaises et allemandes** se succèdent à l'intérieur de la carrière. Français et Allemands **cohabitent dans la caverne** durant plusieurs semaines du 26 juillet 1917 au 1er novembre 1917.

Lieu de vie et de mort attesté par la présence d'une chapelle, d'un ancien cimetière ainsi que par de nombreuses traces sculptées ou peintes au noir de fumée, la Caverne du Dragon située en dessous des premières lignes du front offre des **témoignages poignants** de cette présence humaine à l'intérieur de la carrière.

La scénographie moderne avec une symbolique très forte met en valeur la vie quotidienne et la mémoire de tous les combattants de cette guerre, quelle que soit leur nationalité.

LA CAVERNE DU DRAGON, MUSEE DU CHEMIN DES DAMES Chemin des Dames - RD 18 CD 02160 OULCHES-LA-VALLEE-FOULON

Tél: + 33 (0)3 23 25 14 18 Fax: + 33 (0)3 23 25 14 11 Email: caverne@cg02.fr www.caverne-du-dragon.fr

Contact Presse

Fanny Marlot, chargée de communication + 33 (0)3 23 25 14 18 fmarlot@cg02.fr



DOSSIER DE PRESSE TÉLÉCHARGEABLE SUR LE SITE INTERNET:

http://www.caverne-du-dragon.fr

INFORMATIONS PRATIOUES

Horaires et jours d'ouverture du musée et de l'exposition

De février à avril

Du mardi au dimanche de 10h à 18h ou 19h

En mai, juin et septembre

Tous les jours de 10h à 18h ou 19h

En juillet et août

Tous les jours de 10h à 19h

De octobre à décembre

Du mardi au dimanche de 10h à 18h

Ouvert les jours fériés

Ouvertures exceptionnelles: consulter www.caverne-du-dragon.fr

Exposition en accès libre

Visites quidées

Le musée se découvre en visite guidée exclusivement : durée 1h30

De 10h à 12h et de 13h à 16h30 (17h30 en juillet/août et les week-end d'avril à juin)

Départ de visite quidée toutes les 30 mn environ

Fermeture

Les lundis du 1er octobre au 30 avril (sauf jours fériés et réservations de groupes) Fermeture annuelle du 19 décembre 2010 au 21 janvier 2011

(réouverture dès le 10 janvier pour les groupes sur réservation)

Tarifs

Plein tarif 6 € Tarif réduit 3 €

Gratuit (nous consulter)
Passeport Famille 15 €
Offre carte Prix Malin 4€

Tarifs groupes dès 30 personnes : nous consulter

Visites spécifiques (sur réservation):

Visite du Fort de la Malmaison tous les 4èmes dimanches de chaque mois.

Visite « A la recherche du Dragon », pour les enfants de 4 à 12 ans, tous les mercredis matin à 10h30.

Visite du Chemin des Dames tous les mois de mars à novembre.

Programme complet et réservation sur : www.caverne-du-dragon.fr

Accès

Depuis Paris, A1 ou A26 en direction de Lille, puis RN2 vers Soissons, puis Laon, prendre la RD18 (Chemin des Dames). Depuis Lille, A26 en direction de Reims, sortie n° 14 en direction du Chemin des Dames.

Coordonnées GPS: long. 3,73127 – Lat. 49,44160



PROGRAMMATION CULTURELLE 2011

16 AVRIL > 18 DECEMBRE 2011

Exposition «Chemins de civils en guerre» sur les déplacements de civils pendant la Grande Guerre, dans le cadre du programme européen Interreg IV A «Mémoire de la Grande Guerre».

16 AVRIL 2010

Journée commémorative du début de l'offensive du printemps 1917 sur le Chemin des Dames. Le Département de l'Aisne organise une grande journée d'hommage à tous les morts, blessés et disparus de la Grande Guerre, sans distinction de pays. Cette manifestation, reconduite depuis 2007, fournit à un public de plus en plus nombreux l'occasion d'une (re)découverte du Chemin des Dames.

Vernissage de l'exposition «Chemins de civils en guerre» à partir de 14h30.

Programme complet sur www.caverne-du-dragon.fr

14 MAI 2011

Nuit des musées: pièce de théâtre dans la Caverne par la Compagnie «la Mascara».

FIN JUIN > SEPTEMBRE 2011

Exposition des travaux des élèves d'Anizy-le-Château, réalisés dans le cadre de l'atelier photographique animé par la Caverne du Dragon et Gérard Rondeau.

17 ET 18 SEPTEMBRE 2011

Journées européennes du Patrimoine

5 ET 6 NOVEMBRE 2011

Lire en fête: spectacles en partenariat avec la Bibliothèque Départementale de Prêt

ET TOUT AU LONG DE L'ANNEE

Tous les mercredis à 14h

Visite «A la recherche du Dragon» pour les enfants de 4 à 8 ans.

Tous les 4ème dimanche à 10h et 14h

Visites guidées thématiques sur le Chemin des Dames

Tous les mois, d'avril à novembre

Visites guidées thématiques sur le Chemin des Dames Programme complet sur **www.caverne-du-dragon.fr**

ET BIEN D'AUTRES EVENEMENTS TOUT AU LONG DE L'ANNEE, A SUIVRE SUR :

www.caverne-du-dragon.fr

GENERIOUE

L'exposition « **Chemins de civils en guerre** » est proposée dans le cadre du cycle d'expositions « **La Grande Guerre par quatre chemins** » organisé en partenariat avec l'In Flanders Fields Museum d'Ypres (Belgique), le musée de Flandre à Cassel (59) et l'Historial de la Grande Guerre à Péronne (80) avec le soutien du Conseil général du Nord.

Ce cycle d'expositions est cofinancé par l'Union européenne dans le cadre du projet Interreg IV A « **Mémoire de la Grande Guerre** ».

Commissariat d'exposition

Anne Bellouin, Caverne du Dragon, musée du Chemin des Dames Philippe Salson, doctorant en Histoire, Université Paul Valéry - Montpellier III

Collaboration scientifique

Philippe Nivet, professeur d'Histoire contemporaine, Université Picardie-Jules Verne, Amiens

Comité d'organisation

Aurélie Grulet, Caverne du Dragon, musée du Chemin des Dames Alexis Jama, Conservation départementale des musées et de l'archéologie de l'Aisne

Iconographie

Archives départementales de l'Aisne, Bibliothèque de documentation internationale contemporaine – Musée d'Histoire Contemporaine (BDIC-MHC), ECPAD-Médiathèque de la Défense, La Parisienne de Photographie, fonds Roger-Viollet, Historial de la Grande Guerre (Péronne, Somme), In Flanders Fields Museum (Ypres, Belgique), Musée de Flandre (Cassel, Nord), Archives municipales de Tourcoing, Musée de la Grande Guerre (Meaux), ville de Lille, Jean-Claude Fombaron, Yann Prouillet, Philippe Nivet, Franck Lesjean Société Archéologique et Historique de Soissons et un collectionneur australien anonyme

Prêt des documents et objets

Archives départementales de l'Aisne, Historial de la Grande Guerre (Péronne, Somme), In Flanders Fields Museum (Ypres, Belgique), Musée de Flandre (Cassel, Nord), Centre Historique du monde du travail du Chemin des Dames (Vassogne, Aisne), Jean-Claude Fombaron, Rémi Debraine.

Scénographie

Agence Point de Fuite, Frédéric Chauvaux et Claire Canneson (Clamart)

Graphisme communication

Agence Point de Fuite (Clamart) et Fanny Marlot (CG02)

GENERIOUE

Les commissaires d'exposition tiennent à remercier toutes celles et ceux qui ont contribué à la conception et à l'élaboration de l'exposition et en particulier :

Sandrine Vézilier, Cécile Laffon, Musée de Flandre (Cassel, Nord); Florence Cornilleau, Conseil général du Nord; Marie-Luz Ceva, Marie-Pascale Prévost-Bault, Christine Cazé et Karine Loison, Historial de la Grande Guerre, Péronne (Somme); Piet Chielens, IFFM (Ypres, Belgique); Aude Roelly, Valentine Leignel et l'ensemble du personnel des Archives départementales de l'Aisne; Valérie Tesnière, Frédérique Joannic-Seta, Caroline Fieschi, et particulièrement Caroline Apostolopoulos, BDIC-MHC; Caroline Choain, chef de projet Internet pour le Chemin des Dames; Damien Becquart et Karine De Backer, mission Chemin des Dames/Familistère de Guise; Philippe Nivet, professeur à l'Université



d'Amiens ; Sophie Petit, la Parisienne de Photographie ; Mélina Mallia, ville de Lille ; Stéphane Bedhome, Centre His-



torique du monde du travail du Chemin des Dames (Vassogne, Aisne); Guy Marival; Jean-Claude Fombaron; Yann Prouillet; Franck Lesjean; Richard Neusy (association sauvegarde et mémoire de Montaigu); Eric Thierry; Frédéric Hiernaux; les documentalistes et l'ensemble du personnel de la Médiathèque de l'ECPAD, en particulier Mme Boulangé; Michel Montury; Rémi Debraine; Denis Rolland; les Archives départementales du Nord, de la Seine Maritime, de l'Orne, les Archives historiques de la SNCF, la division des Archives de la Croix-Rouge, les archives municipales de Tourcoing; le studio d'enregistrement MusicBox, Michel Bontemps; les comédiens de la compagnie Arcade en résidence à Soissons: Vincent Dussart, Sophie Torresi, Louis-Marie Audubert, Cécile Leterme; les traductrices Rose Condette, Marita Poupin, Magaly Pincemin, Marie-Thérèse Thiéry; la Conservation des Musées et de l'Archéologie; le service communication du Conseil général (Pascale Cartegnie, FX Dessirier, Christian Jomard), l'ensemble du personnel de la Caverne du Dragon, musée du Chemin des Dames.Z

Remerciements tout particuliers à la BDIC-MHC qui soutient l'exposition.













